

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25/10/2014

COUPE DE FRANCE FÉMININE - TROPHÉE JOË JAUNAY LES 16^E SONT CONNUS

A l'occasion du Bureau Fédéral qui s'est tenu hier à Lille en marge de l'Université d'Automne, Martine Hannedouche, Présidente du Comité du Pas-de-Calais et Alain Catelle, Président du Comité du Nord ont effectué le tirage au sort des 16e de finale de la Coupe de France féminine. Les matches des 32e de finale auront lieu le mardi 11 novembre à 20h00 et ceux des 16e de finale le mardi 25 novembre à 20h00.

Tirage des 32e de finale – Mardi 11 novembre à 20h00

Les 32e de finale concernent 5 équipes issues du Trophée Coupe de France 2014 et les 9 formations de LF2, les moins bien classées à l'issue de la saison 2013-2014.

- 1 CJS Geispolsheim (NF1) Aulnoye (LF2)
- 2 CB Ifs (NF1) SI Graffenstaden (LF2)*
- 3 Dunkerque Malo BC (LF2) AB Chartres (LF2)
- 4 Vendée Belleville Basket (NF3) ALA Le Havre (LF2)
- 5 BCSP Rezé (NF1) Léon Tregor Basket 29 (LF2)
- 6 CA Brive (NF1) Pays d'Aix Basket ASPTT (LF2)
- 7 Charnay Basket (LF2) CFBB (LF2)
- * Suite au recours de SI Graffenstaden sur la composition la liste des équipes exemptées du 32ème de finale de la Coupe de France Joe Jaunay, le Bureau Fédéral a décidé de donner une suite favorable à ce recours et de considérer que le SI Graffenstaden (7ème au classement de LF2 en 2013 2014) devait être exempté du 32ème de finale de la Coupe de France Joe Jaunay.

Par conséquent :

- en 32ème de finale, la rencontre n°2 CB lfs contre SI Graffenstaden est annulée, le X de LF2 (14ème équipe de LF2) remplaçant le SI Graffenstaden dans le Chapeau A. Le CB lfs est qualifié pour le 16ème de finale.
- Le SI Graffenstaden est exempté du 32ème de finale et entrera en Coupe de France Joe Jaunay en 16ème de finale.

Tirage des 16e de finale – Mardi 25 novembre à 20h00

Les 16e de finale concernent 7 équipes issues des 32e de finale, les 5 équipes de LF2 exemptes du premier tour et 12 équipes de LFB (Bourges et Lattes-Montpellier sont exempts en raison de leur participation à l'Euroligue). Le tirage a été effectué de façon géographique.

CB Ifs (NF1) - Arras Pays d'Artois (LFB)

SI Graffenstaden (LF2) - Lyon BF (LFB)

Charnay Basket (LF2) ou CFBB (LF2) – COB Calais (LFB)

CJS Geispolsheim (NF1) ou Aulnoye (LF2) - Hainaut Basket (LFB)

Reims BF (LF2) - FCB Charleville-Mézières (LFB)

Dunkerque Malo BC (LF2) ou AB Chartres (LF2) – ESB Villeneuve d'Ascq LM (LFB)

BCSP Rezé (NF1) ou Léon Tregor Basket 29 (LF2) - Nantes-Rezé (LFB)

Vendée Belleville Basket (NF3) ou ALA Le Havre (LF2) - Angers UFB (LFB)

Roche Vendée (LF2) – USO Mondeville (LFB)

Cavigal Nice (LF2) - Basket Landes (LFB)

Limoges ABC (LF2) - Toulouse MB (LFB)

CA Brive (NF1) ou Pays d'Aix Basket ASPTT (LF2) - Tarbes GB (LFB)